

# BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE

**Décade du 21 au 30 Juin  
2023**

## Situation météorologique

### Situation pluviométrique

Durant cette décade, les activités pluvieuses ont concerné la moitié sud du pays et la région de Matam.

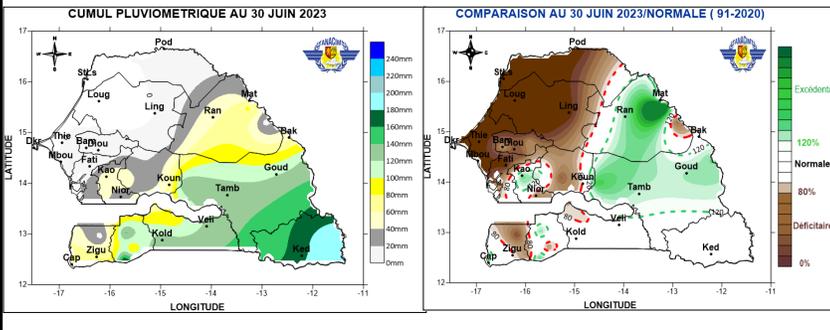
En effet à Matam, les journées du 21 et 30 ont été pluvieuses avec des quantités plus ou moins importantes permettant une installation de la saison culturale dans plusieurs postes. Les cumuls décennaux ont évolué entre 59.1mm à Kanel et 24.0mm à Matam. Par contre le poste de Sémé a été peu pluvieux (2mm).

Au Centre, après une pause de 10 jours, plusieurs localités ont renoué avec la pluie durant la journée du 30 juin: Wack Ngouna (39.5mm), Paoskoto (27 mm), Kaolack (37mm), Birkilane et Koungheul (26mm) et Kaffrine (20.5mm). Mais les postes de Nioro et de Malem Hoddar n'ont toujours pas reçu de pluies utiles.

A l'Est, précisément dans la région de Tambacounda, les activités pluvieuses ont repris à partir du 28 juin avec des cumuls décennaux variant entre 88.0mm à Kidira et 49.5mm à Tamba. A Kédougou la bonne dynamique se poursuit avec des pluies régulières durant presque toute la décade (109.2mm à Saraya, 92.6mm à Kédougou, 85.4mm à Fongolimbi, 84.0mm à Salémata).

Au sud (Kolda, Sédhiou, Ziguinchor) 3 à 4 jours de pluie ont été notés pendant la décade. Ces précipitations ont permis de consolider le début de la saison culturale noté depuis la décade précédente. Les cumuls décennaux ont dépassé 100mm à Bounkiling (106.5mm) et Diattacounda (149.5mm).

Le cumul saisonnier varie entre 2.3mm à Niakhar et 197.2mm à Saraya. La situation est déficitaire sur la moitié Ouest du pays, excédentaire à l'Est et normale au Sud Est (voir cartes cumul pluviométrique et comparaison au 30 juin 2023).



### Perspectives pour la première décade de Juillet 2023

Des orages et pluies faibles à modérées sont attendus sur les régions Sud et Centre-sud au cours des prochaines 72 heures.

A partir du jeudi 06 juillet jusqu'en fin de weekend une perturbation (onde d'est) balayera progressivement tout le pays occasionnant des pluies modérées à assez fortes notamment au Sud et Centre du territoire.

Le temps se relativement stable en fin de décade avec toutefois des pluies qui intéresseront à nouveau les régions Sud et Centre-sud.

- Sommaire*
- **Météo:** Pluies limitées sur la moitié sud et le Nord Est du pays
  - **Hydrologie:** Légère hausse de niveau des stations sur le Fleuve Sénégal
  - **Agriculture:** Généralisation des semis à sec du mil
  - **Situation pastorale:** Abreuvement du cheptel au niveau des forages et puits pastoraux
  - **Suivi de la végétation:** Installation timide de la végétation dans le Sud
  - **Situation des marchés:** Offres des produits locaux secs faibles dans les marchés ruraux de collecte et dans ceux urbains

Stations	Dates de début de la saison culturale		
	2023	2022	Normale 1991-2020
Saint Louis	-	24 juil.	03 aout
Podor	-	24 juil.	04 aout
Matam	21 juin	27 mai	08 juillet
Ranérou	21 juin	27 mai	08 juillet
Louga	-	24 juil.	01 aout
Linguère	-	19 juil.	20 juillet
Diourbel	-	21 juin	21 juillet
Bambey	-	20 juin	22 juillet
Thiès	-	19 juil.	29 juillet
Mbour	-	20 juil.	28 juillet
Dakar Yoff	-	20 juil.	26 juillet
Fatick	-	27 mai	13 juillet
Kaolack	18 juin	27 mai	16 juillet
Kaffrine	18 juin	27 mai	11 juillet
Koungheul	18 juin	08 juin	12 juillet
Nioro du Rip	-	27 mai	09 juillet
Tambacounda	13 juin	27 mai	29 juin
Goudiry	13 juin	27 mai	03 juillet
Bakel	16 juin	27 mai	10 juillet
Kédougou	13 juin	08 juin	07 juin
Kolda	10 juin	26 mai	21 juin
Vélingara	15 juin	08 juin	30 juin
Ziguinchor	17 juin	27 mai	25 juin
Cap Skirring	17 juin	22 juin	28 juin

## Situation hydrologique

Cette contribution fait le point sur la situation hydrologique de la troisième décade du mois de juin (21 juin au 30 juin 2023). Une comparaison est aussi faite avec la décade de l'année hydrologique précédente (2022-2023), celle de la plus faible hydraulicité (1984-1985) et de la plus forte hydraulicité (1922-1923). La situation hydrologique du niveau du fleuve Sénégal sur la décade 3 du mois de juin est marquée par une baisse générale au niveau des stations suivies avec cependant une hausse vers la fin de la décade. Seules les stations du Bassin du Fleuve Sénégal sont analysées dans cette contribution. La situation dans les autres bassins des fleuve Gambie et Casamance aux stations suivies par la DGPRES n'a pas encore évoluée.

### Station hydrométrique de Bakel

A la station hydrométrique de Bakel, la troisième décade du mois de juin est marquée par une baisse du niveau du fleuve les 7 premiers jours et une hausse les 03 derniers jours. Le niveau moyen journalier du fleuve a baissé de 270 cm le 21 juin à 264 les journées du 26 et 27. Une hausse de 46 cm est observée les 28, 29 et 30 juin (310 cm). Sur la même période, le niveau actuel du fleuve à Bakel est légèrement en deçà (5- 37 cm) de son niveau de l'année hydrologique dernière (2022-2023). Comparé aux années hydrologiques de la plus forte et faible hydraulicité (Figure 1), le niveau est largement supérieur de 150 et 130 cm en moyenne.

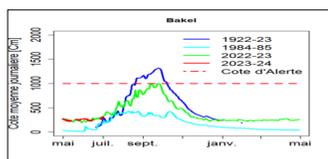


Figure 1 : Evolution du niveau (H en cm) du fleuve Sénégal à la station de Bakel

### Station hydrométrique de Matam

A la station hydrométrique de Matam, le niveau de l'eau est passé de 235 cm le 21 juin à 214 cm le 29 juin soit une baisse 21 cm. Une hausse de 2 cm (216 cm) est observée la journée du 30 juin. Le niveau actuel du fleuve à la même période est inférieur de 40 cm par rapport à celui de l'année hydrologique précédente. Comparé aux années hydrologiques de la plus forte et faible hydraulicité (Figure 2), il est nettement supérieur avec une différence d'environ 212 cm en moyenne.

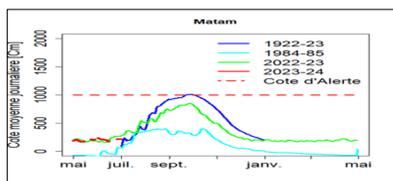


Figure 2 : Evolution du niveau (H en cm) du fleuve Sénégal à la station de Matam

### Station hydrométrique de Podor

A la décade 3, le niveau de l'eau qui était de 282 cm à la journée du 20 juin a baissé les 2 premiers jours de 2 cm (280 cm) (le 21 et 22 juin). Dans les journées du 23 au 24 juin, le niveau de l'eau est passé de 283 cm à 286 cm soit une légère hausse de 3 cm avant de baisser jusqu'à 278 cm à la journée du 30 juin. La comparaison du niveau de l'eau de cette année avec celui de l'année passée sur la même période montre une légère hausse (entre 3 et 7 cm) pour la première moitié de la décade et une légère baisse pour l'autre moitié. Par rapport aux années de forte et de faible hydraulicité (Figure 3), le niveau de cette année est largement supérieur (274 cm en moyenne).

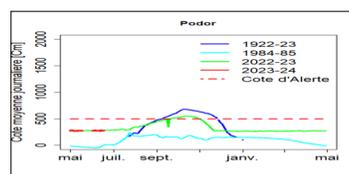


Figure 3 : Evolution du niveau (H en cm) du fleuve Sénégal à la station de Podor

### Station hydrométrique de la Falémé à Kidira

La situation hydrologique de la Falémé à la station de Kidira avait débuté dans la deuxième décade de juin avec une hausse 75 cm à 87 cm les journées du 19 et 20 juin. Le niveau de l'eau de la Falémé a baissé de 20 cm dans cette troisième décade passant de 77 cm le 21 juin à 57 cm le 28 juin. A la journée du 29, une hausse de 148 cm a été observée. Ce niveau actuel est au-dessus (de 6 à 77 cm) de celui de l'année dernière sur la même décade, pour les quatre premiers jours et en deçà pour les quatre jours suivants (de -30 cm à -113 cm). Le niveau de la plus faible hydraulicité (1984-1985) de la Falémé n'est pas encore atteint à la même période (Figure 4).

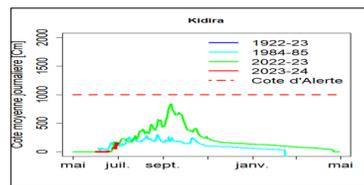


Figure 4 : Evolution du niveau (H en cm) de la Falémé à la station de Kidira

### CONCLUSION

La situation hydrologique dans le bassin du Fleuve Sénégal est marquée par de légères hausses du niveau de l'eau par rapport à celui de la décade précédente pour toutes les stations hydrologiques du Fleuve Sénégal.

## Situation agricole

Le démarrage des préparatifs de la campagne agricole 2023-2024 est effectif dans toutes les régions depuis mi-avril avec la mise en place des Comités de Supervision, de Contrôle et de Suivi des Opérations de mise en place et de Cession des Intrants agricoles et Matériels agricoles. A la première décade du mois de juin, les activités agricoles restent dominées dans l'ensemble par les travaux pré-hivernage de défrichage, de nettoyage et de brûlis des champs, le décorticage des coques d'arachide, l'égrenage des épis de maïs, la poursuite des mises en place et des cessions des intrants (semences, engrais) et du matériel agricole. La généralisation des semis à sec du Mil.

### MISE EN PLACE DES INTRANTS

Pour rappel, la distribution des intrants se fait au niveau des commissions locales de distribution. Ces cadres regroupent toutes les sensibilités au niveau local (groupement de jeunes, groupement de femmes, organisation de producteurs, société civile, syndicat etc.).

#### Semences

Dans le but de faciliter l'accès des producteurs aux intrants agricoles et de créer les conditions d'une bonne productivité agricole, l'Etat a décidé, pour cette campagne agricole 2023/2024, de poursuivre la politique de subvention des intrants agricoles pour la Campagne agricole.

A cet effet, le Ministère de l'Agriculture, de l'Équipement rural et de la Souveraineté alimentaire a pris **les lettres circulaire N° 00959/MAERSA/DA du 03 mai 2023** fixant la composition et les missions des commissions de supervision, de contrôle et de suivi des opérations de mise en place et de cession des intrants agricoles pour la campagne 2023/2024 et **00958/MAERSA/DA DU 03 mai 2023** fixant les prix de cession des semences et **001056/MAERSA/DA DU 19 mai 2023** fixant les prix engrais et fertilisants subventionnés.

Semences d'Arachide: l'objectif global de mise en place des semences subventionnées au niveau des communes rurales est de **soixante-quinze mille huit cent (75 800) tonnes** dont **vingt mille (20 000) tonnes** de semences écrémées et **cinquante-cinq mille huit cent (55 800) tonnes** de semences certifiées.

Les mises en place des semences d'arachide sont de l'ordre de :

**Fatick, 89,5 %** de mise en place et **75,0 %** de cession ;  
**Tambacounda, 84, 9 %** de mise en place et **59,6 %** de cession ;

**Kaolack, 97,2 %** de mise en place et **91,1 %** de taux de cession ;  
**Matam, 100 %** de mise en place et **20,0 %** de cession ;  
**Diourbel, 54,8 %** de taux de mise en place et **11,4 %** de taux de cession ;  
**Thiès, 56,7 %** de taux de mise en place et **7,2 %** de taux de cession ;  
**Kolda, 92,2 %** de taux de mise en place et **90,1 %** de taux de cession ;  
**Ziguinchor, 62,2 %** de taux de mise en place et **84,8 %** de taux de cession.

Semences d'espèces diverses: Les notifications et les plannings sont envoyées aux fournisseurs. Les mises en place vont incessamment démarrer.

Les objectifs pour les espèces diverses pour la campagne agricole 2023/2024 tourneront autour de :

- 4 500 tonnes de semences certifiées et 680 tonnes de semences hybrides de maïs ;
- 1 200 tonnes de semences de sorgho ;
- 2 000 tonnes de semences certifiées de niébé ;
- 6 000 tonnes de niébé ordinaire ;
- 7 00 tonnes de semences de sésame ;
- 75 tonnes de fonio ;
- 30 tonnes de semences de Pastèque

### ENGRAIS

Dans le cadre de l'exécution de la campagne agricole 2023/2024, les quantités d'engrais prévues pour la subvention sont de **180 000 tonnes** d'engrais minéral dont **105 000 tonnes** d'engrais NPK et **75 000 tonnes** d'urée. **30 000 tonnes de phosphate, 9 000 tonnes** d'engrais organique solide, **105 338 litres d'engrais foliaire**, amendement organique solide **3 000 tonnes** et biostimulant solide **3 000 tonnes**.

### CONCLUSION

La campagne agricole 2023/2024 a démarré avec la mise en place effective des intrants et les opérations s'effectuent sous l'égide des Commissions locales de Supervision, de Contrôle et de Suivi des Opérations de Mise en place et de Cession des Intrants.

## Situation pastorale

### La Situation alimentaire, l'état du cheptel et des pâturages

Les pâturages sont constitués d'un mélange de jeunes pousses d'herbes et de paille de brousse dont la qualité et la quantité ont beaucoup diminué. La disponibilité de cette paille de brousse est menacée en cette veille de l'hivernage avec le débroussaillage des champs mais surtout accentué par les feux de brousse. Les réserves fourragères dans le département de Dagana sont de plus en plus rares. Par contre des départements de Matam et Ranérou, les pâturages restent encore fournis dans certaines zones. La paille de riz issue de la récolte de la saison hivernale est fortement convoitée par les animaux dans cette zone. Au même moment, les pâturages de décrue sont quasiment épuisés au même titre que les stocks de la paille de riz issue de la récolte de la saison hivernale.

### Abreuvement du bétail

L'abreuvement du cheptel se fait principalement au niveau des forages et puits pastoraux sauf dans le Walo au niveau du fleuve Sénégal et de ses défluent.

### Etat d'embonpoint du cheptel

L'état d'embonpoint des animaux se dégrade de plus en plus du fait de la ratification du fourrage

### Mouvement du bétail

La quasi-totalité des transhumants sont revenus dans leurs zones de départ.

### Situation zoo-sanitaire

## Situation pastorale (suite)

Durant la troisième décade du mois de juin 2023, dans le cadre du Système national de Surveillance épidémiologique des maladies animales et au titre de la surveillance passive, onze (11) Chefs des Services régionaux de l'Elevage et des Productions animales de Saint-Louis, Kaolack, Kolda, Sédhiou, Kaffrine, Thiès, Fatick, Dakar, Diourbel, Kédougou et Tambacounda ont rapporté des suspicions de : botulisme chez les espèces bovine et équine, clavelée, cowdriose ovine, dermatose nodulaire contagieuse bovine, distomatose chez les espèces bovine et ovine, ecthyma contagieux du mouton, entérotoxémie, fièvre aphteuse, gale des petits ruminants, gourme équine, maladie de Gumboro, maladie de Newcastle, parvovirose canine, pasteurellose, péripneumonie contagieuse bovine, peste aviaire, peste des petits ruminants, piroplasmose bovine, salmonellose aviaire,

tétanos chez les espèces équine et ovine, trypanosomose bovine et variole aviaire.

Au total, soixante-sept (67) foyers de suspicions de maladies ont été rapportés.

Les trois (03) maladies dominantes sont :

le botulisme chez les espèces bovine et équine pour 13 foyers ;  
la pasteurellose pour 12 foyers ;

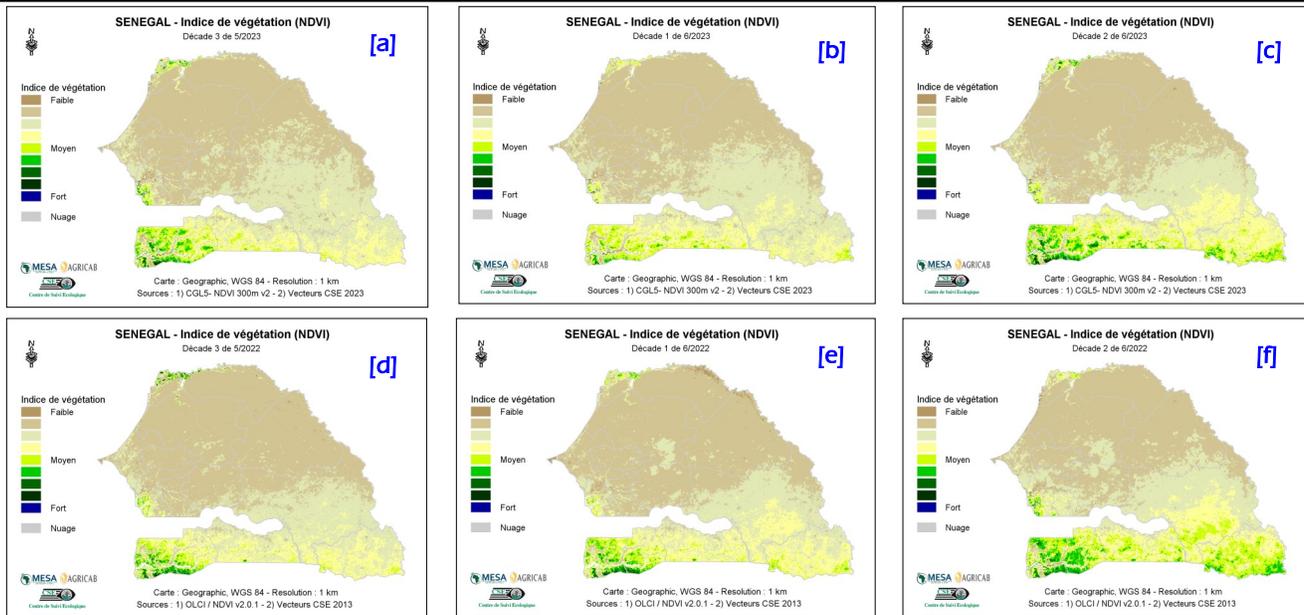
la distomatose chez les espèces bovine et ovine pour 10 foyers.

Il est à signaler aussi que pour la confirmation ou l'infirmerie des suspicions, des prélèvements ont été acheminés au Laboratoire national de l'Elevage et de Recherches vétérinaires (LNERV).

## Suivi de la végétation

### Indice de Végétation (NDVI : Normalized Difference Vegetation Index)

A la deuxième décade du mois de juin 2023, l'installation de la végétation se poursuit timidement dans la partie sud et sud-est du territoire national avec des valeurs du NDVI qui sont faibles à moyennes (Figures 1a, 1b et 1c). Cependant, ces valeurs sont relativement moins élevées que celles de l'année 2022, à la même période (Figures 1d, 1e et 1f).



**Figure 1 : Cartes du NDVI de (a) la première décade, (b) la deuxième décade et (c) la troisième décade du mois de juin 2022 en comparaison avec les valeurs de l'année 2021 aux mêmes décades (d), (e) et (f), respectivement.**

## Situation des marchés

### I – Niveau approvisionnement des marchés

Les offres des produits locaux secs sont faibles dans les marchés ruraux de collecte et dans ceux urbains. Cette situation est liée à la phase transitoire caractérisée par l'épuisement des stocks des produits de la campagne agricole précédente, à l'installation de la soudure et à l'occupation des paysans dans les travaux champêtres portant sur les préparatifs de la campagne agricole 2023/2024. Ainsi, l'approvisionnement est constitué faiblement de céréales locales sèches (mil, sorgho, maïs) et majoritairement de riz importé et de légumes locaux de grande consommation : oignon, pomme de terre. Les marchés à bétail ont été plus dynamiques au courant de cette décade, sous l'impulsion d'une offre

et d'une demande en animaux (surtout en ovin) plus importante qu'au décade précédent avec des prix toujours élevés.

### II – Analyse comparative des prix

**Céréales locales sèches** : les prix moyens de détail s'affichent comme suit : **412F CFA/kg** (mil souna), **415 F CFA/kg** (sorgho), **360 F CFA/kg** (maïs). La comparaison annuelle indique des hausses légères de : mil **(+15%)**, sorgho **(+5%)** et une stabilité pour le maïs. Les variations quinquennales sont plus importantes avec de fortes hausses de : mil **(+ 69%)**, sorgho **(+51%)** et maïs **(+57%)**. Le prix du riz local décortiqué qui s'élève à **405 F CFA/kg** est en hausse de **9% et 33%**, respectivement par rapport à ses

## Situation des marchés (suite)

valeurs annuelle et quinquennale.

**Céréales importées** : Les prix des céréales importées qui s'affichent à : **357 F CFA/kg** (riz brisé importé non parfumé), **530 F CFA/kg** (riz brisé importé parfumé), **354 F CFA/kg** (maïs) restent élevés. Les comparaisons indiquent de faibles variations annuelles pour le riz non parfumé **(+6%)**, pour le riz parfumé **(+9%)** et une baisse pour le maïs **(- 6%)**. Les variations quinquennales sont en hausse de : riz non parfumé **(+17%)**, riz parfumé **(+22%)** et maïs **(+39%)**.

**Légumineuses** : les prix de détail des produits de rente se situent à : **1062 F CFA** (niébé), **542 F CFA** (arachide coque), **1105 F CFA** (arachide décortiquée). La comparaison annuelle indique des hausses légères de 28% (arachide coque), 12% (arachide décortiquée) et une baisse de 12% (niébé). La comparaison quinquennale indique de fortes hausses de : **+67%** (arachide coque), **+77%** (arachide décortiquée) et de **+44%** (niébé).

**Légumes** : Les prix moyens régionaux ont oscillé majoritairement dans les fourchettes suivantes : « **500 – 800** » F CFA/kg ([oignon local](#)), « **500 – 900** » F CFA/kg (pomme de terre local), soit des prix moyens respectifs de **675 F CFA/kg**, **628 F CFA/kg**. Les variations annuelles sont de **+124%** (oignon local) et **+16%** (pomme

de terre local). La comparaison quinquennale indique des hausses fortes de **111%** (oignon local) et de **53%** (pomme de terre local).

**Bétail** : les prix des sujets présentés ont oscillé dans les fourchettes suivantes : « **250 000 – 500 000** » F CFA/tête pour les bovins, « **95 000 – 165 500** » F CFA/tête pour les ovins, « **35 000 – 42 500** » F CFA/tête pour les caprins, soit des prix moyens respectifs par tête de : **365 800 F CFA**, **120 585 F CFA**, **40 000 F CFA**. La comparaison par rapport aux périodes de référence montre des variations annuelles en hausse de (+20%) chez les bovins, (+8%) les ovins et (+4) chez les caprins. La comparaison quinquennale indique aussi des hausses moyennes pour les bovins **(+30%)**, les ovins **(+36%)** et les caprins **(+23%)**.

**III – Perspectives** : La première décade du mois de juillet 2023 serait marquée par des offres faibles dans les marchés ruraux de collecte et des stocks moyens à faibles dans les marchés urbains pour les produits locaux secs. L'affluence dans les marchés ruraux devrait s'affaiblir avec l'épuisement des stocks des producteurs, l'installation de l'hivernage et les préparatifs de la campagne agricole. Conséquemment, les prix des produits agricoles locaux (céréales sèches, légumineuses) vont poursuivre leurs tendances haussières.

## Conseils Agricoles et Rurales

<b>Mil/Sorgho</b>	Effectuer les semis avec des semences certifiées dans la zone centre Est et sud en respectant les doses et écartements recommandés.
<b>Maïs</b>	Faire un apport de compost ou de matière organique décomposée. Et procéder au labour et offsetage dans les zones Sud, Est et Centre. Utiliser des semences certifiées aux doses et écartements recommandés.
<b>Riz</b>	Effectuer la préparation des parcelles avec un apport de matière organique et un labour et offsetage.  Semer les parcelles de riz de plateau avec des semences certifiées aux doses et écartements recommandés.  Procéder à la préparation des semences et faire des pépinières pour le riz de bas-fonds.
<b>Arachide</b>	Apporter de la matière organique et faire un grattage avant semis. Utiliser des semences certifiées à défaut faire des tests de germination sur les graines de réserve personnelle et les enrober avec un insecticide-fongicide pour la protection.  Semer aux doses et écartements recommandés en respectant la carte variétale.
<b>Niébé grain et fourrager</b>	Nettoyer les parcelles, apporter de la matière organique et procéder au grattage pour un bon lit de semis.
<b>Arboriculture fruitière</b>	Procéder au nettoyage des vergers de mangues déjà récoltés, ramasser les fruits tombés et les enfouir pour lutter contre la prolifération de la mouche des fruits.

Crée dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM) . Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole ( Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau, Direction de l'Agriculture, Direction de la Protection des Végétaux, Direction de l'Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Secrétariat Exécutif du Conseil National de la Sécurité Alimentaire, CONACILSS, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fond et aux techniciens, à la presse etc. Dans le cadre de la mise en place du Cadre Mondial des services climatologiques, ce groupe a été élargi aux assurances agricoles, INP, CNCR, CONGAD, ANCAR, URAC, Direction Générale Santé , DPVE et à la presse...